

DE

L'ESPRIT DE LAFONTAINE

A PROPOS

DES FABLES DE PIERRE LACHAMBEAUDIE, D'EUGÈNE MAZELLE

ET DE THÉOPHILE DUCHAPT.

L'axiome que Boileau a jugé à propos de formuler sur le sonnet serait encore plus vrai, appliqué à la fable ; il se rencontre, en effet, plus de sonnets *sans défaut*, que de fables *sans défaut*. Les difficultés de ceux-ci tiennent surtout à la forme, tandis que les difficultés de celles-là touchent le fond même. C'est la facilité traditionnelle du genre, c'est le vers irrégulier qui a séduit les innombrables caudataires de Lafontaine. Il est, en effet, universellement admis que la fable laisse à celui qui la cultive les coupées les plus franches ; point de strophes, point d'entrelacements de rimes, point de rythmes imposés d'avance, rien de ce qui fait le désespoir des vrais poètes. On peut là rimer à la journée ?

Quant à l'invention, les fabulistes se sont arrangés de façon à ce qu'elle ne leur coûtât pas plus d'efforts que la forme. Tout leur a semblé bon à mettre en fables ; ouvrir un livre de maximes, un recueil de proverbes, voire un journal, y recueillir la sentence la plus banale, et l'habiller avec ces costumes fanés qui pendent depuis des siècles dans le vestiaire des fabulistes ; appeler celui-ci Jean Lapin, et celui-là Rodillard, voilà à peu près la recette pour fabriquer des apologues. Cela n'exige pas, comme